

## CHARTRE DU (OU CO) RESPONSABLE D'ÉQUIPE



**Il est le lien essentiel entre les joueurs et le club.  
Il a en charge la formation des joueurs et  
l'animation sportive du groupe dans le cadre du  
projet sportif global**

### SES DROITS

**Etre respecté** des joueurs, des parents, des dirigeants, des membres du club.  
**Etre reconnu dans** son travail lié à son investissement, ses qualifications et ses responsabilités.  
**Bénéficiaire de l'appui du club** dans l'exercice de ses fonctions (formation, besoin en matériel,...)  
**Avoir pleine autorité** sur le volet sportif, dans le respect du projet du club.

### SES DEVOIRS

**Avoir pris connaissance** et appliquer le règlement.  
**Veiller** à la sécurité des enfants et des joueurs.  
**Adhérer** au projet sportif du club et s'engager à la mettre en œuvre.  
**Etre irréprochable** aux yeux de ses partenaires : assiduité, moralité, ponctualité...  
**Créer** les conditions de sérénité du groupe et d'épanouissement des joueurs.  
**Développer** l'excellence dans la pratique du rugby ainsi que dans le comportement individuel et collectif.  
**Amener** les joueurs à leur meilleur niveau individuel et collectif  
**S'engager** moralement avec le club dans une continuité...  
**Participer** au travail collectif du club.  
**Etre garant** des équipements fournis à son équipe par le club et prendre toutes les dispositions nécessaires pour qu'ils soient restitués en fin de saison.  
**Respecter les règles de la FFR**, que ce soit en termes de jeu, d'éthique ou d'obligations fédérales en ce qui concerne sa formation et mises à niveau.  
**Etre présent**, dans la mesure du possible, aux réunions du club.

### ENGAGEMENT DU SIGNATAIRE Nom et prénom du membre :

*En prenant une licence, je m'engage à respecter le règlement intérieur et la charte.*

*Faire précéder la signature par « Lu et approuvé ».*

**Fait à Joyeuse le :** \_\_\_\_\_